

## Référentiel de compétences et d'évaluation de la certification :

Intitule de la certification		
Mettre en œuvre la protection de l'environnement dans une organisation en lien avec la norme ISO 14001		
Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir duquel le dispositif de formation visant la certification est initié :		
<p>Cette certification de compétences permet à toute personne qui travaille dans une organisation de disposer des compétences nécessaires pour mettre en œuvre de actions de protection de l'environnement grâce à la norme ISO 14001. Elle lui permet de démontrer de sa compétence au moment des audits internes et externes. Cette compétence est transversale à une organisation, elle peut être portée par une ou plusieurs personnes au sein d'une même organisation en fonction de la taille, des contraintes réglementaires et du nombre de site de l'entreprise. Basée sur la norme internationale ISO 14001, cette certification s'appuie sur un cadre, des outils et de méthodes spécifiques à la mise en œuvre d'un système de management de la protection de l'environnement. La prise en compte du handicap n'a pas d'impact sur les compétences nécessaires à la mise en œuvre de la protection de l'environnement.</p>		
Référentiels		
Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
	Modalité(s)	Critères
<p>Concevoir un système de management environnement, en analysant les aspects environnementaux à l'échelle d'une organisation, en mobilisant une équipe projet, en précisant le cadre, en définissant son périmètre, et en définissant les objectifs et indicateurs d'atteinte, afin de mobiliser les acteurs du projet</p>	<p><b>Type d'évaluation :</b> Etude de cas 1h30  <b>Modalité d'évaluation :</b> Questionnaire à réponse ouverte argumentée  <b>Descriptif :</b> les candidats prennent connaissance de situations professionnelles en lien avec l'environnement, ou ayant un impact négatif sur l'environnement avec ou non un paragraphe de la norme ISO 14001 et de la question associée. Le candidat y répond sous forme de texte écrit.</p>	<p>L'adéquation entre les aspects environnements, les impacts identifiés et les indicateurs définis  Maitrise des outils d'analyse correcte, et adéquation des conclusions en fonction du cas étudié.</p> <p><b>Critères de réussite :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Citation des aspects environnementaux</li> <li>- Citation des impacts environnementaux qui découlent des aspects environnementaux</li> </ul>
<p>Piloter un système de management environnement, en suivant son avancement opérationnel par le suivi des indicateurs de performance, et en apportant un soutien technique et méthodologique à l'équipe, afin de garantir le bon avancement du projet, d'identifier les actions d'amélioration à engager, et de communiquer auprès sponsor du projet</p>		<p>Le caractère opérationnel des solutions techniques  La maitrise du suivi et de l'efficacité des actions</p> <p><b>Critères de réussite :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction d'un plan d'action (objectifs, indicateurs, acteurs...)</li> <li>- Rédaction des solutions techniques ou actions d'amélioration à mettre en œuvre de façon cohérente par rapport à la situation</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction des indicateurs de performances de suivi opérationnel</li> </ul>
<p>Adapter le système de management environnement, en mettant en place des actions correctives, en anticipant et en répondant aux situations d'urgence environnementale, et en veillant à l'adéquation des ressources humaines, matérielles et financières, afin d'assurer l'amélioration continue du projet</p>		<p>Réalisation des actions menant à l'amélioration continue</p> <p><b>Critères de réussite :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction exhaustive d'une non-conformité</li> <li>- Proposition d'actions correctives et préventives cohérentes avec l'amélioration continue PDCA, structurées et pérennes</li> </ul>
<p>Présenter un projet de protection de l'environnement en expliquant le déroulé de la démarche menée, les actions mises en œuvre et les résultats atteints pour ainsi convaincre son auditoire de la pertinence du projet grâce à une présentation écrite compréhensible, et une expression orale fluide.</p>	<p><b>Type d'évaluation :</b> Présentation orale  <b>Modalité d'évaluation :</b> réalisation d'une présentation orale avec un support visuel  <b>Descriptif :</b> les candidats présentation d'un projet de protection de l'environnement devant une assemblée et un jury d'experts</p>	<p>Qualité et pertinence de la présentation du projet</p> <p><b>Critères de réussite :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Clarté des messages oraux et visuels</li> <li>- Organisation de la présentation logique de l'exposé</li> <li>- Réalisme du projet présenté</li> <li>- Adéquation entre le message transmis, les outils utilisés et le contexte du projet.</li> </ul>